



Consulter jugement de divorce

Par **cehau7535**, le **07/03/2016 à 18:13**

Bonjour,

J'ai un ami qui vient de décéder. Sa fille qui ne l'avait pas vu depuis 40 ans souhaiterait avoir une copie du jugement de divorce de son premier mariage pour connaître les raisons pour lesquelles sa mère a souhaité divorcé.

Ce divorce a été prononcé par le Tribunal de St Malo en 1976, et séparation en 1975.

Est-ce que cela est possible bien que ce document soit très ancien ?

Avec mes remerciements.

Par **Visiteur**, le **08/03/2016 à 09:02**

Bonjour,

je pense que l'ancienneté n'est rien à voir; il s'agit du divorce de ses parents, pas du sien !
Donc je doute que la justice lui donne accès au dossier ? Mais elle peut toujours essayer ?